الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Vice-Rectorat de la Formation Supérieure du Premier et Deuxième Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation

جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

نيابة مديرية الجامعة للتكوين العالي في الطورين الأول والثاني و التكوين المتواصل و الشهادات، والتكوين العالي في التدرج

Tel/Fax: 034 22 15 49
E-mail: vrp@univ-bejaia.dz
Site Web : http://univ-bejaia.dz/formation/
Réf. : 2227/VRFSPDCFCDFSG/UB/2013

Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

En date du Mardi 19 Nov. 2013 à 13H30

L'an deux mille treize et le dix neuf du mois de novembre à 13H30 s'est tenue une réunion avec les *Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants*, sous la présidence de Monsieur le Vice Recteur Chargé de la pédagogie.

Etaient présents :

- Mr AIT-AMOKHTAR H., Vice Recteur Chargé de la Pédagogie.
- Mme BAA S., Vice Doyenne de la Faculté **SHS**
- Mr NAHALI Dj., Vice Doyen de la Faculté **LL**
- Mr BEKDOUCHE F., Vice Doyen de la Faculté **SNV**
- Mr BENBERKANE A., Représentant de la Faculté **DSP**
- Mr RAHRAH H., Représentant de la Faculté de **Tech**

Ordre du jour :

1. Utilisation du logiciel SEES.
2. Offres de formations (Licence et Master) 2013/2014
3. Gestion des Congés Académiques 2013/2014.
4. Divers.

1. Utilisation du logiciel SEES

Conformément aux orientations du MESRS, recommandant l'utilisation de l'application SEES pour la gestion de la pédagogie, il a été convenu lors de la réunion avec *les Vices Doyens (en date du 05/05/2013)* d'engager une expérience pour tirer des enseignements à la fin de l'année 2012/2013. La démarche à suivre a été expliquée en détail dans le PV de cette réunion. Nous avons prévu d'utiliser le Logiciel SEES pour des spécialités à petits effectifs en Master 2 et ce à partir de l'année 2011/2012. Cette initiative a été discutée et avalisée par la majorité des responsables des scolarités des Facultés lors de la réunion en date du 28/04/2013 au Vice Rectorat.

Malheureusement, à ce jour nous n'avons reçu aucun rapport sur les résultats obtenus. Néanmoins, en plus de l'expérience concluante effectuée au vice rectorat sur une spécialité de Master en physique, nous avons constaté que la ***Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion*** a utilisé avec succès le logiciel SEES en délivrant des relevés de notes et des annexes aux diplômes établis avec cette application.

Pour l'année universitaire en cours 2013/2014, **toutes les Facultés doivent utiliser l'application SEES (au moins pour le L1 et le M1)** pour la gestion de la pédagogie. Ce point a été même évoqué dans la dernière correspondance (*N°934/DGEFS/2013 du 02/11/2013*) émanant de la Direction Générale des Enseignements et de la Formation Supérieure (MESRS).

La procédure à suivre, *étape par étape*, sera rédigée et transmise aux facultés le plus rapidement possible. Une assistance technique sera assurée par le personnel du service technique du vice rectorat, en particulier pour l'intégration des listes d'étudiants dans la base SEES. **Cette procédure doit être respectée par toutes les facultés**.

Note importante : Aucun contact au nom de l'université n'est permis avec le concepteur du logiciel SEES. Un ingénieur du Vice rectorat est désigné comme unique contact (en accord avec le concepteur). Toute question sur l'utilisation de l'application doit parvenir au vice rectorat qui prendra en charge le problème soulevé.

2. Offres de formations (Licence et Master) 2013/2014

Un planning de soumission et de validation (Echéancier) des offres de formations LMD pour l'année en cours a été arrêté par la Direction Générale des Enseignements et de la Formation Supérieure (MESRS). Il a été transmis aux Facultés dès sa réception.

A cet effet, il est souhaitable que les facultés mettent à jour leurs offres de formations en fonction des nouveaux socles communs et régularisent les offres de formations fonctionnelles contenant des irrégularités (liées aux intitulés et/ou arrêtés d'habilitation). Un listing des irrégularités constatées par le personnel du vice rectorat a été remis aux présents à la réunion pour vérification et éventuelles corrections.

Pour ne pas accuser de retard dans la préparation et la transmission des offres de formations 2013/2014 à la Conférence Régionale des Universités du Centre (CRUC), nous demandons aux Facultés de respecter ce qui suit :

- Préparer les cahiers des charges des offres de formations en associant tous les enseignants.
- Transmettre les offres de formations au Vice rectorat avant le **Mardi 10/12/2013** pour les présenter, après vérification, au conseil de l'université prévu le 15/12/2013.

  Documents à transmettre au VRP :
  05 exemplaires papiers originaux avec 01 CD contenant le fichier en versions pdf et word.
  Les pages contenant des signatures et/ou des visas doivent être scannées dans les fichiers.

3. Gestion des Congés Académiques.

La première session pour le dépôt des demandes de congés académiques pour l'année universitaire 2013/2014 a été fixée du 19 au 28/11/2013. Les dossiers doivent être ***vérifiés correctement par les départements*** avant de les transmettre à la Faculté qui les transmettra à son tour au Vice Rectorat après une 2nde vérification.

Les dossiers seront traités par la suite au vice Rectorat en concertation avec les Vices Doyens conformément aux articles N°07 à N°10 de l'arrêté N° 711 du 03/11/2011.

Il est demandé aux facultés de n'accepter que les cas relevant des articles cités ci-dessus. Pour les cas médicaux, la présentation de dossiers complets (non pas des ordonnances) est exigée.

La séance fût levée à 14H35.

Fait le 19/11/2013

Le Vice Recteur

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
نيابة مديرية الجامعة للتكوين العالي في الطورين الأول و الثاني
التكوين المتواصل و الشهادات
والتكوين العالي في التدرج
جامعة بجاية

نائب المديـــر
الأستـــاذ : أيت أمختار حكيم